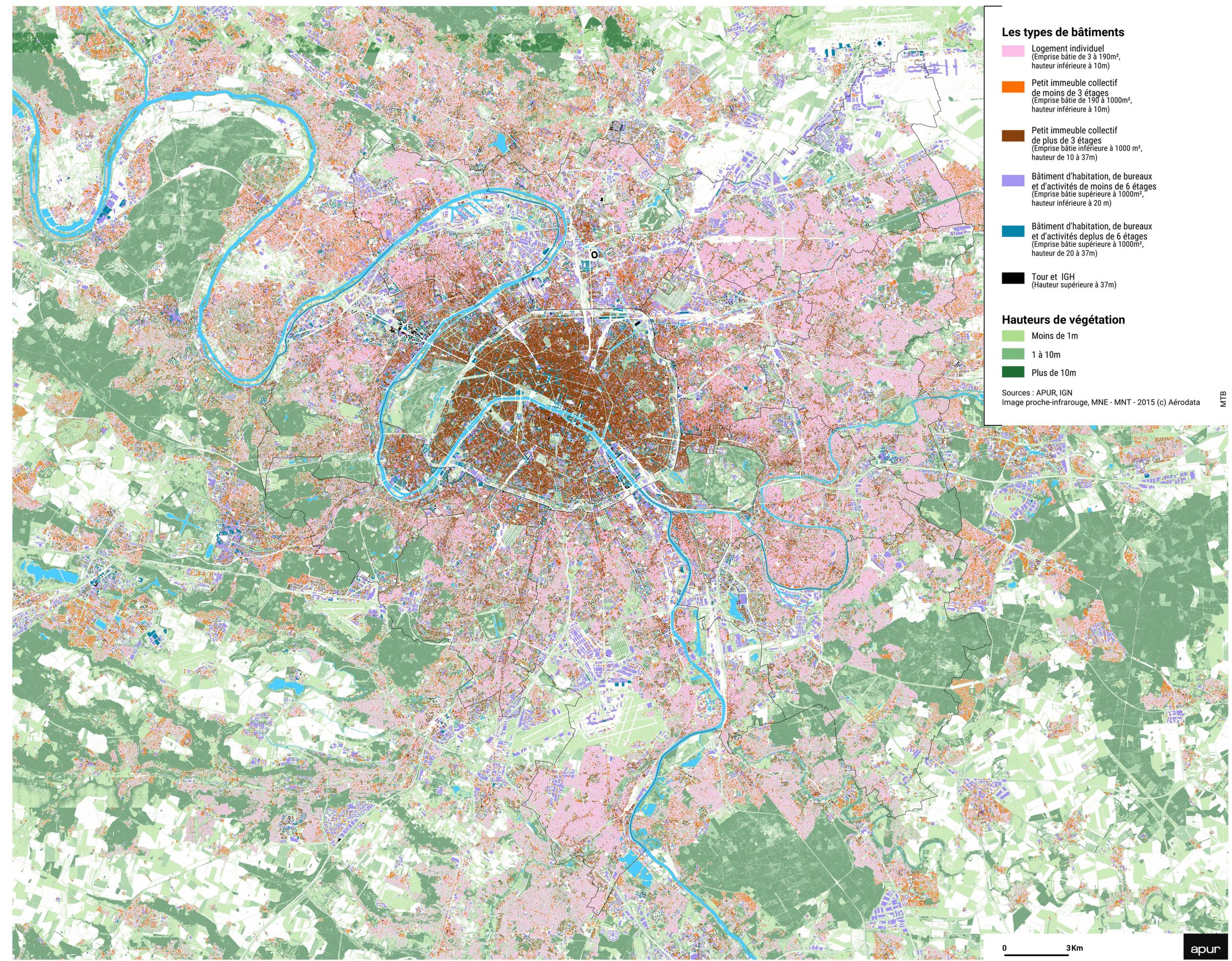


LES TISSUS URBAINS



Les types de bâtiments

- Logement individuel
(Emprise bâtie de 3 à 190m², hauteur inférieure à 10m)
- Petit immeuble collectif de moins de 3 étages
(Emprise bâtie de 190 à 1000m², hauteur inférieure à 10m)
- Petit immeuble collectif de plus de 3 étages
(Emprise bâtie inférieure à 1000 m², hauteur de 10 à 37m)
- Bâtiment d'habitation, de bureaux et d'activités de moins de 6 étages
(Emprise bâtie supérieure à 1000m², hauteur inférieure à 20 m)
- Bâtiment d'habitation, de bureaux et d'activités de plus de 6 étages
(Emprise bâtie supérieure à 1000m², hauteur de 20 à 37m)
- Tour et IGH
(Hauteur supérieure à 37m)

Hauteurs de végétation

- Moins de 1m
- 1 à 10m
- Plus de 10m

Sources : APUR, IGN
Image proche-infrarouge, MNE - MNT - 2015 (c) Aérodata

MTB

0 3Km

apur